

Questions orales

Mme Albina Guarnieri (Mississauga-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

Nous savons tous que la présidente du Sous-comité sur la pauvreté a recommencé à s'en prendre aux plus démunis. La principale révisionniste de la pauvreté au gouvernement veut nous faire croire qu'il suffirait d'enseigner aux Canadiens pauvres comment faire leurs achats et comment cuisiner pour qu'ils se passent des banques alimentaires.

Pourquoi le ministre a-t-il permis à la responsable du dossier de la pauvreté de dire aux Canadiens que les pauvres sont aussi stupides et inutiles que leur gouvernement?

L'hon. Gerry Weiner (ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Monsieur le Président, je crois qu'il serait préférable de poser la question à la députée de Don Valley-Nord, qui n'a probablement pas prononcé les propos qu'on lui attribue.

M. Marchi: Où est-elle?

M. Fontana: Je l'ai entendue à la radio ce matin.

M. Weiner: Je suis heureux d'apprendre que vous l'avez entendue, car je n'en ai pas encore eu l'occasion.

Je reconnais qu'il y a des Canadiens qui sont pauvres et qui ont faim. Nous faisons des efforts pour leur venir en aide. Pour ma part, j'utilise tous les moyens à ma disposition pour appuyer les organismes de ma collectivité qui assurent concrètement cette aide. Nous espérons trouver un moyen pour atteindre le plein emploi ou pour amener tout le monde à participer pleinement au sein de notre société. Pour cela, il faut d'abord un emploi, de l'instruction et un bon régime de soins de santé, ce que nous avons d'ailleurs au Canada. Nous espérons que la situation des familles démunies continuera de s'améliorer.

• (1430)

D'importantes mesures ont été mises en oeuvre, entre autres l'affectation de 2,1 milliards de dollars pour la hausse du crédit d'impôt pour enfants; il y a aussi le montant de 500 millions de dollars que le ministre a accordé au programme *Grandir ensemble*. Ces initiatives viennent toutes en aide aux familles dans le besoin.

Mme Albina Guarnieri (Mississauga-Est): Monsieur le Président, le gouvernement peut toujours essayer de dissimuler la faim, mais il n'arrive pas à dissimuler son mépris pour ceux qui ont faim.

[Français]

La grande prêtresse du gouvernement en matière de pauvreté affirme qu'il y a beaucoup de gens qui vont dans des banques de nourriture et qui n'en ont pas vraiment besoin. Ce sont là les paroles mêmes de quelqu'un dont l'expérience en matière de pauvreté se solde à celle d'un simple spectateur qui n'a même jamais visité la plus grande popote au pays qui dessert sa propre circonscription.

Je demande au ministre pourquoi son gouvernement agit-il, à l'égard de la pauvreté, avec la même sensibilité qu'un marteau-pilon?

[Traduction]

L'hon. Gerry Weiner (ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Monsieur le Président, à titre de ministre de la citoyenneté, je félicite particulièrement tous ceux qui fournissent du temps et de l'argent pour aider les moins nantis dans nos collectivités.

J'ai tenté de dire publiquement quelle était ma contribution personnelle. J'ai longtemps collaboré avec l'organisme Jeunesse au Soleil, à Montréal. C'est une oeuvre noble et belle qui donne à la collectivité précisément l'aide que la députée demande.

[Français]

Ce n'est pas facile; les temps sont durs. Il y a beaucoup de familles qui souffrent dans de telles périodes. Ce n'est pas le temps de blâmer une personne ou une autre, mais je peux vous dire franchement que nous voulons tous rendre la vie meilleure à tous nos concitoyens. C'est dans ce but que nous continuons de travailler et je suis sûr que cela s'applique autant aux députés de notre côté qu'à ceux du côté de l'honorable députée.

* * *

[Traduction]

L'ÉDUCATION

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Le taux de chômage chez les étudiants, en Nouvelle-Écosse, s'élevait l'an dernier à 24 p. 100. Les frais de scolarité dans les universités de la province ont augmenté de 50 p. 100 depuis 1985. Pendant la même période, le financement du programme Emploi d'été/Expérience de travail a diminué de 44 p. 100. Les prêts aux étudiants ont été fortement réduits. Sans emploi, sans prêt, les jeunes ne peuvent s'instruire.